



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les conclusions du Comité d'orientation et de suivi du plan national Écophyto 2

Question écrite n° 26218

## Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les chiffres présentés lors du Comité d'orientation et de suivi du plan national Écophyto 2 le 7 janvier 2020 et montrant que les ventes de pesticides agricoles sont en forte augmentation, +22 % en 2018. Pour la même année, l'indicateur de référence des plans Écophyto depuis l'origine, le Nodu, pour nombre de doses unités de pesticides utilisés, a progressé de 24 %. Une tendance à rebours de l'objectif du plan national Écophyto 2 qui vise « à réduire la dépendance aux produits phytosanitaires ». Les progrès sont incontestables en matière de réduction de l'usage des pesticides les plus préoccupants (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction), de retraits d'autorisation de mise sur le marché au-delà des impératifs européens, d'utilisation des pesticides non agricoles et l'interdiction prévue du glyphosate. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour accompagner de manière plus profonde et radicale la conversion en agriculture.

## Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Ledoux](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26218

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 février 2020](#), page 763

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)